



Marketing & Développement de la Restauration

Dossier de presse

Fondé en 1989, Gira Conseil est devenu en l'espace de 20 ans l'expert incontesté du marché de la Consommation Alimentaire Hors Domicile en France (CAHD). Gira Conseil est en effet le spécialiste français en matière de veille, de prospective, et en marketing stratégique et opérationnel du secteur. La société accompagne les restaurateurs indépendants, les groupes et enseignes de restauration, les fournisseurs de l'agro-alimentaire ou encore le monde financier et l'interprofession.

- Gira Conseil c'est :
 - Un observatoire quantitatif et qualitatif de la Consommation Alimentaire Hors Domicile,
 - Une maîtrise des problématiques opérationnelles et stratégiques,
 - Un spécialiste de la veille marché, concepts et produits,
 - Une approche consommateur permanente.

Bernard Boutboul, créateur et Directeur Général de Gira Conseil, dirige depuis plus de vingt ans des équipes pluridisciplinaires d'experts de l'industrie de la restauration.

Issus du terrain et de formations supérieures, les collaborateurs Gira Conseil vous accompagnent avec des outils personnalisés dans la compréhension du marché.

En tant que spécialiste de la Consommation Alimentaire Hors Domicile en France, Gira Conseil publie depuis 20 ans une « Etude Restauration » annuelle complète sur les évolutions et tendances du secteur. Des « cahiers de veilles concepts et produits » ainsi que des « cahiers de tendances » vous permettent tout au long de l'année de vous informer sur des thématiques diverses liées au secteur.

Toutes nos études annuelles, cahiers de veilles et cahiers de tendances sont disponibles en ligne sur notre site Internet www.giraconseil.fr

En mars 2009, le cabinet Gira Conseil a été nommé par le Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi et par le Secrétariat d'Etat au Commerce, à l'Artisanat, aux Petites et Moyennes Entreprises, au Tourisme et aux Services, pour réaliser une mission de conseil pour préparer et animer « Les Etats Généraux de la Restauration ». Etats Généraux qui se sont tenus à Bercy le 28 avril 2009 lors de la signature du « Contrat d'Avenir » qui fixe désormais la Tva à 5.5 % pour les services de la restauration à table. Le site internet dédié « www.etatsgenerauxdelarestauration.fr » est alimenté en contenus par Gira Conseil.